

Le Président et les Membres du Conseil d'Administration de l'Association Randos Activités Ligériennes sont heureux de vous retrouver lors de l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le :

Vendredi 7 Mars 2025 à 18h00, Salle Emstal – Les Ponts de Cé

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Rapport d'activités
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses
- Remise de la Médaille à Monique LEBIHAN Présidente de « France Adot 49 »
- Election du bureau

Renouvellement du Conseil d'Administration 2025/2026

- | | |
|----------------------|-------------------------------------|
| • Christian LEBIHAN | Sortant en 2026 à la demande du CA |
| • Pierrette BELNOUE | Sortante en 2026 à la demande du CA |
| • Pascale FERRARI | Sortante rééligible |
| • René MASSUYEAU | Sortant rééligible |
| • Christian ROUSSEAU | Sortant rééligible |
| • Michèle THOMAS | Sortante non rééligible |

Si vous avez des suggestions à faire ou des questions à poser, merci de nous en faire part. (Voir page 2).

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix auquel vous donnerez pouvoir. 1 adhérent ne peut présenter qu'un seul pouvoir. (Voir page 3).

L'Assemblée Générale 2025 présente 6 sortants. Restent 6 membres du CA en place. Pour maintenir notre conseil d'administration en état de marche, on décide de reporter à 2026 les départs du vice-président Ch. Lebihan et de la trésorière P. Belnoue.

3 Sortants rééligibles : P. Ferrari, R. Massuyeau, C. Rousseau.

1 Sortante non rééligible : Michèle THOMAS.

Si vous souhaitez rejoindre le Conseil d'Administration pour 2025, nous vous invitons à vous manifester auprès du bureau.

Comme les années précédentes, ne participant pas au téléthon, l'Association souhaite soutenir à nouveau des œuvres locales et mettra à votre disposition une urne dont le montant recueilli ira à l'association « France ADOT 49» association qui a pour but de sensibiliser au don d'organes et tissus et entre autres de moelle osseuse.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un repas chaud sera servi aux adhérents de l'Association.

Inscrivez-vous à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, la date limite est le **Lundi 24 février 2025**.

A Votre Attention ! Pour info

- La cotisation de 23€ ne couvrant pas le coût du repas, nous vous informons que le Conseil d'Administration en sa séance du 14 octobre 2024 a décidé de demander à chaque adhérent présent au repas de l'Assemblée Générale une participation de 5€ à régler uniquement par chèque libellé à Randos Activités ligériennes et à joindre à votre bulletin d'inscription.

- L'Assemblée Générale 2024, avait entériné un changement d'horaires pour le départ des randos. Vous serez invité, lors de l'émargement, à vous positionner sur le maintien de ces horaires expérimentés pendant l'année passée ou sur le retour aux horaires précédemment pratiqués qui étaient :

Rassemblement à 8h30 ou 13h30 pour un départ à 8h45 ou 13h45

Nous tenons à préciser que les personnes inscrites au repas et qui ne pourraient pas y participer devront prévenir Roger BRUNET 06 85 61 76 55 ou Nicole Frémondrière 02 41 44 05 18 au moins 72 heures à l'avance. Sinon, elles devront s'acquitter du prix du repas soit **28 €**.

Merci de votre compréhension.

Cordialement.

Le Conseil d'Administration

Roger BRUNET
Président

BULLETIN D'INSCRIPTION à l'A G et au REPAS – Vendredi 7 mars 2025

Nom, Prénom :..... Nom, Prénom :.....

Adhérent (s) à l'Association Randos Activités Ligériennes

Participera(ront) à l'Assemblée Générale : OUI NON (Entourer la bonne réponse)

Participera (ront) au REPAS : OUI NON (Entourer la bonne réponse)

Date : Signature :

A remettre au plus tard le Lundi 24 février 2025 à un membre du Conseil d'Administration ou à déposer dans la boîte aux lettres du local de l'Association, 2 Rue du Président Francis Villette 49130 Les Ponts de Cé

QUESTIONS OU SUGGESTIONS

Si vous avez des questions, suggestions ou renseignements à poser au Conseil d'Administration de l'Association RANDOS ACTIVITES LIGERIENNES, mentionnez les ci-dessous :

Nom et prénom :

.....

.....

Signature

A donner au plus tard le **Lundi 24 février 2025** aux responsables des activités ou à mettre dans la boîte aux lettres du local de l'Association, 2 Rue du Président Francis Villette 49130 Les Ponts de Cé.

.....

POUVOIR (1 SEUL POUVOIR PAR ADHERENT)

Je soussigné (e) :

Nom et prénom :

Adhérent (e) à l'Association RANDOS ACTIVITES LIGERIENNES ne pouvant pas assister à l'Assemblée Générale du 7 mars 2025
donne pouvoir pour me représenter et prendre part en mon nom au (x) vote (s) lors de cette assemblée à :

Nom et prénom.....Adhérent à l'Association

Date :

Signature

A remettre le jour de l'Assemblée Générale dernier délai